



EDUCATION ET COHÉSION FAMILIALES

Réflexions sur des comportements et choix de nos jeunes

Por ERIC HAMOIR

«Une nation... spirituellement forte est toujours composée de familles fortes, conscientes de leur vocation et de leur mission dans l'histoire» (1). Les familles de la noblesse sont appelées par excellence à cette utilité sociale. Chacune avec son identité propre, elles sont dépositaires de patrimoines moraux émanant de la durée, du service et de l'exemple, transmis par la tradition éducative dans «une communauté de relations interpersonnelles particulièrement intenses entre époux, entre parents et enfants, entre les différentes générations» avec «les vivants, les morts et aussi ceux qui doivent encore venir au monde» (2).

La nécessité, soulignée par le Saint-Père, d'une «solidarité étroite entre les familles... peut s'exprimer en divers types d'organisations» (3). Comme le rôle des parents «dans l'éducation et la formation de leurs enfants reste capital» (4), une entraide est favorable pour raffermir des principes similaires. Des sé-

(1) S. S. JEAN-PAUL II, *Lettre aux familles*, de Rome, 2 février 1994, Paris, Centurion, 1994.

(2) Id.

(3) Id.

(4) *Usages et coutumes de la noblesse*, recueil publié par tranches depuis 1983 sous les auspices de l'ANRB, Bruxelles, pp. V, 9 et 10.



ERIC HAMOIR

minaires pour parents (5), des associations familiales, fédérées pour échanger leurs expériences, vont dans ce sens, de même que nos associations de noblesse. Il n'est donc pas déplacé de traiter ici de ce que, du point de vue qui nous est commun, nous ressentons de l'évolution de la société, par exemple des comportements quotidiens de nos jeunes et du choix de leur conjoint (6).

1. DU COMPORTEMENT QUOTIDIEN

L'éducation à l'américaine, telle que nous en avons ri dans les années d'après-guerre, s'est installée dans nos pays d'Europe occidentale. Plus gravement, à la faveur de la contestation qui vit flotter les drapeaux noirs de l'anarchie en mai 1968, s'est infiltré «un nouveau conformisme qui est utilisé parfois par les moins scrupuleux comme moyen de pression pour ébranler, chez ceux qui y tiennent, le sens de certaines valeurs maintenant décriées» (7).

Les jeunes contestataires de 1968 sont devenus des parents ou grands-parents d'aujourd'hui. Certains s'attardent encore «à la tentation d'une apparente et fausse modernité» (8). Ils

(5) Il est «important que les familles cherchent à nouer entre elles des liens de solidarité. En outre, cela leur permet un échange de services éducatifs: les parents sont formés par d'autres parents, les enfants par d'autres enfants» (S. S. JEAN-PAUL II, *op. cit.*). La méthode américaine des cas est employée dans ce but pour témoigner de moyens appropriés à chaque âge et développer la collaboration entre la famille et d'autres cellules de la société, surtout l'école. Un appui serait opportun pour les ménages qui siègent dans des comités de parents et se succèdent à la cadence du passage de leurs enfants à l'école. Un ancrage les ferait bénéficier de l'expérience de leurs prédécesseurs, trop souvent perdue, face au mélange scolaire, générateur de ghettos de hasard où ne dominent guère les meilleurs. Il assurerait une compétence accrue aux parents soucieux de former des élites pour demain.

(6) Nous remercions la comtesse de Goussencourt dont les remarques franches et judicieuses sur une version non publiée des présentes réflexions nous ont fait réexaminer et remanier un texte qui, en 1994, exprimait encore une réaction isolée face au pédagogiquement correct d'alors.

(7) *Usages et coutumes de la noblesse, op. cit.*

(8) S. S. JEAN-PAUL II, *op. cit.*



restent incorrigibles ou inconsciemment imprégnés de l'idéologie naïve dite d'avant-garde il y a un tiers de siècle (9) comme le fut le mythe du bon sauvage inspiré de Rousseau à la veille de la révolution de 1789. D'autres, plus avisés, ouvrent les yeux sur leur expérience personnelle et osent l'écrire. Tel est le cas de Mme. Collange dans un livre plein d'humour (10). Dans un style alerte, parsemé d'expressions à la mode, elle observe les comportements quotidiens, ce «fiasco» de l'éducation soixante-huitarde de nos chers petits devenus grands (11). À propos du monde, s'adressant à la génération de ses enfants, «nous avons oublié, écrit l'auteur, de vous en signaler les contraintes et les obligations... Non, tout n'est pas permis. Oui, il

(9) Mais peu de choses passent autant de mode que les nouveautés d'hier («Pocas cosas hay tan pasadas de moda como las novedades del ayer», écrit Federico MAYOR, cité par ABC).

(10) Christiane COLLANGE, *Moi, ta mère*, Paris, Fayard, 1985. L'auteur n'est toutefois que partiellement repentante. S'affirmant agnostique, divorcée, prônant la contraception comme une «belle liberté toute neuve», ne retenant des commandements religieux que ceux qui lui conviennent, elle ne peut échapper aux incohérences. Le lecteur les relèvera aisément, comme il sourira à l'allergie naïve à certains mots, tels le «bon exemple» et le «devoir», ou au discours moralisateur «contre lequel, écrit-elle, je me suis moi-même si fort braquée lors de ma crise d'adolescence».

Si la critique du relâchement de l'éducation soixante-huitarde est courante depuis lors, elle apparaît plus tôt, par exemple dans des pièces de théâtre, telles «Les portes claquent» de Michel FERMAUD, ou «Enfin seuls» de Lawrence ROMAN, présentée en 1992 en Europe. Leur succès reflète le vécu quotidien du public, comme au XVII^e siècle les comédies de Molière: les ridicules des parents soixante-huitards n'ont certes rien à envier à ceux des précieuses de jadis!

(11) A l'extrême se trouvent des parents souffre-douleur. Cinquante mille personnes affiliées à 1500 groupements de «Parents en crise» proclament aux Etats-Unis leur exaspération devant des enfants qui bafouent la morale, font fi de l'antique savoir-vivre, découchent, viennent manger à n'importe quelle heure, ne rangent pas leur chambre et ne disent jamais merci. «Ne cherchez surtout pas à les comprendre, déclare un des parents, ce n'est qu'une manière de chercher des excuses aux gosses... C'est leur problème... Ce qui nous intéresse, ça n'est pas ce qu'ils sentent. C'est ce qu'ils font». Ces parents partagent leurs réactions avec d'autres: «En période de crise, on s'entraide les uns les autres. En période de calme, on s'instruit les uns les autres» (Marie-Gisèle LANDES, «Les nouveaux parents terribles», document *Paris Match*).



ERIC HAMOIR

existe des règles que vous devez respecter. Si vous ne les respectez pas, la vie se chargera de vous taper sur les doigts» (12).

Un effort quotidien est nécessaire pour pousser l'enfant «à se surpasser pour l'honneur et l'amour de ses parents (13) ...disposés, écrit-elle, à financer vos années d'études supérieures, mais refusant de sponsoriser vos échecs, de licences avortées en écoles bidons... A défaut, conclut-elle, de l'effort, de la compétence et du dynamisme, vous courez tout droit au sous-développement». Ajoutons que l'infantilisation est un des dangers qui guette notre société d'assistés: la nouvelle sélection des élites est d'y échapper.

L'auteur excelle dans l'observation. Elle décrit la démission des parents, mère «pélicanes», morfondues de n'avoir pas fait assez, alors qu'elles ont trop fait («Je suis ta mère, rappelle l'auteur à l'enfant, pas ta femme de ménage»), subissant «leurs sautes d'humeur..., leurs états d'âme» (ajoutons leurs défis d'adolescents attardés), sans recueillir ni excuses ni quelconques regrets, acceptant leur langage («un désastre..., suite d'onomatopées, de jurons elliptiques, de vocables tronqués») (14),

(12) Elle cite «la nécessité d'apprendre, le sens de l'effort, les respect des autres, les contraintes de la vie en société, l'inévitable rapport entre ce que l'on entreprend dans sa jeunesse et ce que l'on accomplit dans sa vie d'adulte... Te voyant, ajoute-t-elle à l'adresse d'un enfant, négliger les fantastiques possibilités d'apprendre qui étaient mises à ta disposition... quand je songe à tous les jeunes qui aimeraient tant pouvoir continuer quelques années à étudier et qui se trouvent obligés de s'arrêter faute de moyens financiers, ta nonchalance me scandalise».

(13) Mme. Collange rejoint ici des propos tenus en 1935-1936 et que rappelait, il y a quelques années, le recteur du collège Saint-Michel à Fribourg: «les parents se préoccupent souvent outre mesure d'épargner toute peine à leurs enfants; c'est une erreur. On fait de l'éducation une question de sentiment, alors qu'elle est une question d'intelligence et de volonté. La pédagogie elle-même ne s'est-elle pas trop longtemps attardée à la recherche des méthodes soi-disant faciles, comme si l'éducation consistait à écarter tout effort et non à le provoquer et à l'encourager?» (Hubert SAVOY).

(14) «A croire, ajoute-t-elle, que ça vous fatigue tellement de parler que vous manquez la moitié des mots pour ne pas avoir à fournir l'effort de les prononcer dans leur intégralité..., tu ne vivras pas éternellement au milieu d'une bande de copains grands handicapés verbaux». Dans ce sens, comme



parents «prêts à tout pour ne pas se sentir coupables de non assistance à enfant en danger» selon une expression chère aux contaminés de mai 1968, oubliant «que l'objectif final n'est pas qu'ils nous aiment, mais qu'ils s'assument eux-mêmes».

Mme. Collange s'adresse à ces jeunes attardés, «enconcochés, leur écrit-elle, dans votre statut d'adolescents», désinvoltes, voire impertinents, «s'agrippant à la crête de la jeunesse pour ne surtout pas devenir trop vite adultes». Bien sûr, à leurs yeux, «si tout va mal, c'est forcément la faute des parents».

Comment réagir devant cette fille de «24 ans..., parfaitement à l'aise dans sa peau de parasite»? «Le seul service que vous puissiez lui rendre, c'est de la responsabiliser malgré elle. Faites cela pour elle, ne revenez plus en arrière... Souvent, il faut avoir le courage de pousser un enfant dehors sans aucune autre excuse que le fameux: c'est pour ton bien... Fille ou garçon, chaque fois qu'il leur faut pousser un jeune vers la sortie, les parents souffrent mille tourments avant de consommer la rupture. Chaque fois, quelques mois plus tard, ils se félicitent d'avoir eu le courage de prendre une aussi inhumaine décision» (15).

Ne serait-on pas encore adulte par exemple à 27 ans? A cet âge, muni d'un bon diplôme universitaire, entretenu gratuitement (gîte et couvert) par ses parents, grassement payé pour le surplus par des allocations de chômage prélevées sur les salaires d'autrui, peut-on encore jouer à l'adolescent grincheux, placer tout son zèle à prendre la moindre part des tâches du ménage, refuser d'en exécuter comme par défi, rester sans travail ni faire autre chose que le simulacre d'en chercher pen-

l'observait M. L. Gapany dans une chronique de presse, «les mots les plus grossiers et les plus vulgaires qualifient tout».

(15) «Celui qui aime son fils le châtie souvent, afin d'en avoir la joie dans l'avenir... Celui qui gâte ses fils bandera ses plaies... Un cheval indompté devient intraitable, l'enfant laissé à lui-même devient téméraire. Flatte ton fils, il te causera de l'effroi... Ne lui donne pas toute licence dans sa jeunesse, ne ferme point les yeux sur ses fantaisies. Fais lui courber la tête pendant qu'il est jeune» recommande *l'Ecclésiastique* (extraits, 30, 1-12, selon *La Sainte Bible* par les moines de Maredsous, Turnhout-Paris, Brepols, 1964).



ERIC HAMOIR

dant les trois quarts de l'année? Les parents agissent-ils pour son bien en tolérant pareille situation? Nous ne le croyons pas plus que Mme. Collange: pour elle, «quand on a pris l'habitude de travailler moins d'un jour sur deux, l'entrée dans la vie active représente psychologiquement une véritable punition... C'est sans doute, suppose-t-elle, une des explications plausibles de l'instabilité professionnelle dont font preuve tant de jeunes». Pour ceux «qui n'ont pas été préparés par leur éducation familiale à trouver leur place dans un ordre contraignant», le père ayant été «invité à descendre de son piédestal pour devenir un simple copain» et la maxime «Il est interdit d'interdire» leur ayant été appliquée, «l'intégration dans l'entreprise, et donc la possibilité de trouver un travail, font difficulté» (16).

Certes, le relâchement dans l'éducation est un phénomène de masse. Il n'a pas son origine dans nos familles (17) mais il est monté vers elles par des spectacles télévisuels ou cinématographiques et, surtout, par la contagion de groupe (18) dans des écoles visant au nivellement ou dans des internats recrutés selon la fortune (19). Chez nos propres enfants apparaissent les symptômes de l'éducation relâchée des autres. Mais, depuis quelques années aux Etats-Unis «l'heure a sonné de se dresser face à une culture qui détruit la cellule familiale» (20), en France s'observe «l'amorce d'un retour vers des exigences plus grandes en matière d'éducation et d'une manière plus générale l'abandon du laxisme», à Fribourg un journaliste affirme que «les parents ne doivent plus tolérer de leurs enfants n'importe quoi» (21). Il en est de même à fortiori pour nos familles.

(16) Philippe d'IRIBARNE, «Difficile socialisation», in *Bulletin de l'ANF*, n.° 222, Paris, janvier 1995, pp. 50, 51, 54.

(17) Sur l'éducation classique de nos familles en France, consulter Eric MENSION-RIGAU, *Aristocrates et grands bourgeois. Education, traditions, valeurs*, Paris, Plon, 1994, pp. 424-427.

(18) «Vous les écoutez (vos copains), même s'ils ne connaissent rien à la vie et ne sont pas nécessairement de bon conseil» (COLLANGE, *op. cit.*).

(19) Plutôt qu'en se référant, comme il était d'usage, à une éducation bien pensante, aristocratique ou particulièrement méritante.

(20) LANDES, *op. cit.*, propos recueillis.

(21) MENSION-RIGAU, *op. cit.*, pp. 437-438, 485-491; L. GAPANY.



2. DU CHOIX DU CONJOINT

«L'être humain vient au monde normalement à l'intérieur d'une famille; on peut donc dire qu'il doit à cette famille le fait même d'exister comme homme». Elle demeure fondamentale dans les «relations sociales, depuis les plus immédiates, les plus proches, jusqu'aux plus lointaines... Même en se transformant et en prenant sa propre orientation, le jeune continue à rester intimement relié à ses racines existentielles» (22). «L'anthropologie, loin de considérer cette situation comme un malheur, la considère comme une chance» (23).

Lorsque vient le moment de fonder un foyer, «chacun met... dans la corbeille de mariage son passé personnel et familial, son éducation, son caractère, ses préjugés, ce à quoi il rêve et ce qu'il ne connaît pas de lui-même. Aussi l'expérience reste-t-elle peu favorable aux disparités excessives, celles-ci risquant bien souvent de trop peser à la longue sur ceux qui se seraient engagés sans discernement». Le rôle des parents est, particulièrement alors, d'aider leurs enfants «par des avis judicieux» (24) pour «faire l'économie d'une union où les risques d'échec l'emportent par trop sur les chances de réussite» (25). Ils n'ont certes pas à choisir le conjoint de leur enfant mais cette réserve (26) n'exclut pas une «insistance sur les devoirs et les responsabilités qu'implique le sens de l'honneur» (27), de même que sur «le principe de la cohésion familiale» (28).

(22) S. S. JEAN-PAUL II, *op. cit.*

(23) Alvaro et Mercedes GÓMEZ-FERRER, *Etre famille aujourd'hui dans l'Eglise et dans le monde*, Paris, Equipes Notre-Dame, 1993, p. 55.

(24) *Catéchisme de l'Eglise catholique*, Paris, Mame, 1992, p. 457, al. 2230.

(25) *Usages et coutumes...*, *op. cit.*, p. II, 8.

(26) *Catéchisme...*, *op. cit.*, p. 457, al. 2230.

(27) *Usages et coutumes...*, *op. cit.*, p. II, 2. Dans sa *Lettre aux familles*, S.S. le Pape rappelle «la dimension du devoir» dans la «communio des personnes... au cœur même de toute famille... À eux seuls, les droits ne suffisent pas».

(28) S. S. JEAN-PAUL II, *op. cit.*



«Notre existence s'inscrit dans une histoire, s'enracine dans une tradition» (29). La famille est «quelque chose de plus que la somme de ses membres pris séparément» (30). Son esprit englobe «les générations précédentes autant que celles à venir» et le «respect des objectifs pour lesquels les premières ont lutté» (31). Son rôle dans le corps social «fonde et exige des droits particuliers et spécifiques» (32). Elle a celui de transmettre le dépôt d'un patrimoine moral. Les devoirs qui en découlent pour ses membres ne peuvent être niés (33).

Comme la cellule biologique résulte d'un programme génétique et d'acquis somatiques, la cellule familiale se renforce d'éléments assimilables ou de voisinages compatibles. D'une part, elle se nourrit d'alliances et de solidarités. D'autre part, «exposée à des influences culturelles, sociales et économiques dommageables qui minent sa cohésion interne» (34), la défense de son intégrité lui fait rejeter les éléments perturbateurs dépassant les bornes de disparités tolérables. Certes, la provenance de milieux harmonieux n'est pas garante de l'absence d'irrespect, de voies de fait, de manœuvres cupides d'héritiers charognards ou de jalousies mesquines. Mais, dans l'intimité familiale, des disparités sociales excessives finissent par revêtir un caractère personnel. Des méconnaissances du savoir-vivre, des vulgarités de langage, du mauvais goût, l'ostentation du gaspillage, sont révélateurs de milieux incompatibles

(29) GÓMEZ-FERRER, *op. cit.*, p. 55. Cf. sur ce sujet MENSION-RIGAU, *op. cit.*, pp. 93-153, 415-416.

(30) S. S. JEAN-PAUL II, *op. cit.*.

(31) Chevalier Xavier de GHELLINCK VAERNEWYCK, «Menus propos sur l'esprit de famille», in *Bulletin de l'ANRB*, n.º 198, Bruxelles, 1994, pp. 46-52.

(32) S. S. JEAN-PAUL II, *op. cit.*

(33) «Une maîtrise lignagère du temps... impose une responsabilité envers les ancêtres et un devoir de transmission envers les descendants. L'individu ne se considère que comme provisoirement dernier d'une lignée, tissée par ses prédécesseurs pour durer» (MENSION-RIGAU, *op. cit.*, pp. 419-420, 485). L'auteur consacre un chapitre à «une excellence offerte en modèle», notamment «la maîtrise de soi, le sens du devoir et du service d'autrui, de l'honneur et de la transcendance spirituelle..., l'exemplarité morale» (cf. spécialement pp. 411-473, 480-482).

(34) S. S. JEAN-PAUL II, *op. cit.*



avec les nôtres. Observées avec curiosité dans d'autres cultures (35), des manières différentes de penser et de se comporter sont, dans nos frontières géographiques, génératrices d'incompréhensions, de ressentiments et de blessures d'amour-propre. La cellule familiale est alors menacée de se dénaturer en reniant les conditions sociales dans lesquelles elle est enracinée ou de se dissoudre en se déchirant par d'inévitables conflits. À l'extrême un cas qui a fait les titres de la presse espagnole il y a une vingtaine d'années en témoigne (36).

Des parents qui acceptent pour leur enfant un conjoint porteur d'une mentalité qu'ils savent incompatible avec la leur ou, bien sûr, un concubinage (37), ne prennent pas seulement un risque pour eux-mêmes. Ils encourent une responsabilité

(35) Par-delà les frontières «on ne se sent pas étranger quand on évolue dans le même milieu. Il y a une similitude, une analogie de formation, d'intérêt, d'esprit. On se sent comme chez des cousins au sens large du terme, plus proche que des compatriotes d'un autre milieu... Quelle que soit la nationalité, l'essentiel reste que les relations et surtout les mariages se tissent dans le même milieu... La nationalité étrangère d'un conjoint, d'un ascendant, d'un cousin ne gêne pas, à condition qu'ils appartiennent au même milieu. Elle peut même, au contraire, constituer un atout majeur en étendant et en diversifiant les cousinages et les relations» (MENSION-RIGAU, *op. cit.*, pp. 338 et 357, propos recueillis).

(36) Après avoir marqué leur franche opposition au mariage de leur fille, les parents se laissent persuader de recevoir chez eux un gendre présenté comme de famille aisée, de formation universitaire et sans antécédents pénaux. Après quelques temps, les heurts se multiplient au sein du jeune ménage, le gendre reprochant à ses beaux-parents de ne pas lui fournir assez d'argent (!). Paradoxalement, alors qu'ils s'étaient opposés à cette union, il leur impute son échec et, dans d'atroces circonstances, assassine ses beaux-parents en 1980. Condamné à 53 ans de prison, il se fait justice lui-même en se suicidant en 1988, en manque de drogue et endetté envers son fournisseur d'héroïne. Quant à sa femme, remariée entre-temps, «incarnation, selon certains, du mal et de la perversité», elle s'en tire en déclarant à la presse que «il y a des choses qui se font par manque de maturité», se plaint de ne pas être tranquille, et conclut qu'après tout, elle désire «vivre sa vie privée» (articles de presse, notamment *ABC Internacional*, 16 avril 1981; 29 juin-5 juillet, 6-12 et 13-19 juillet, 27 juillet-2 août, 2-8 et 16-22 novembre 1983; 2-8 et 16-22 mai, 24-30 octobre, 7-13 novembre 1984; 23 juillet, 5-11 novembre 1986; 6-12 janvier et 3-9 août 1988).

(37) Fallacieusement présenté sous le nom d'union libre, le concubinage offense la dignité du mariage, détruit l'idée même de la famille (*Catéchis-*



ERIC HAMOIR

sociale. Leur défaillance se répercutera de proche en proche à partir de leur foyer. Citée comme un précédent, elle incitera des hésitants, parents et enfants, à en commettre à leur tour. Une «contre-civilisation destructrice» visant «la désagrégation des familles» s'alimentera de tels cas particuliers (38).

Plutôt que de se résigner et d'afficher une fausse satisfaction par facilité, lâcheté, idéologie naïvement soixante-huitarde ou fallacieusement égalitaire, les parents qui repoussent fermement des choix aberrants prennent une position qui en engendrera d'autres. N'est-il pas plus loyal de poser ouvertement les véritables enjeux et de s'y tenir? «Que votre langage soit: oui, si c'est oui; non, si c'est non. Ce qu'on ajoute vient du Malin» (39).

La fille qui se mésallie s'enfonce dans un autre milieu qui, au lieu de l'épanouir, la fera régresser et s'aigrir. Elle se coupe des proches qui refusent de se renier. De sa progéniture, les généalogistes du XIXe siècle écrivent que son destin est ignoré et, effectivement, ses descendants se perdent généralement dans la masse: «Ils dégénèrent dans un milieu différent et sont complètement oubliés» (40).

Quant au garçon qui se marie hors de son milieu, il ne quitte pas celui-ci pour autant: la femme prend, selon la coutume, l'état du mari. Mais qu'il ait présent à l'esprit que la mère de ses enfants aura un rôle essentiel dans leur éducation et dans la transmission à ceux-ci d'une tradition alors que sa propre formation l'y a rendue étrangère (se qui n'est donné de surmonter qu'à des âmes d'élite et par des mérites exceptionnels).

me..., *op. cit.*, p. 486, al. 2390) et s'oppose à celle des fiancés «appelés à vivre la chasteté dans la continence» (Id., p. 478, al. 2350).

(38) «Il semble même parfois que l'on cherche par tous les moyens à présenter comme régulières et attrayantes, en les revêtant d'une apparence extérieure séduisante, des situations qui sont en fait irrégulières..., causes de tensions et de divisions dans les familles avec de graves conséquences, spécialement pour les enfants. La conscience morale est obscurcie, ce qui est bon et beau est déformé... L'amour libre exploite les faiblesses humaines en leur offrant une certaine respectabilité avec l'aide de la séduction et avec l'appui de l'opinion publique. On cherche ainsi à apaiser la conscience en créant un aliment moral» (JEAN-PAUL II, *op. cit.*).

(39) *Évangile selon saint MATHIEU*, 5, 37.

(40) MENSION-RIGAU, *op. cit.*, p. 84.



Les avis judicieux et l'insistance des parents sont d'autant plus dissuasifs que l'enfant les sait inébranlables. Il ne doit pas se leurrer d'un cumul du «beurre et de l'argent du beurre» comme l'exprime le bon sens paysan. Se réclamer hypocritement de sa naissance, de l'éducation reçue et en revendiquer les avantages, ne peuvent être admis pour celui qui en piétine les exigences.

La détermination des parents donne d'autant plus de chances au jeune concerné de se détourner d'un mauvais choix qu'il rencontre la même fermeté solidaire auprès d'autres proches. «Face à l'échec, la famille fait bloc» afin que le blâme ne retombe pas sur elle (41). Le jeune égaré sait aussi pouvoir compter sur la réception de l'enfant prodigue de la parabole en cas de retour dans le droit chemin (42).

Les circonstances justifient des attitudes nuancées dans les cas concrets. «Il faut parfois faire... preuve de tolérance... pour autant que les principes de base ne soient point bafoués, sans quoi ce serait une forme de complicité» (43). La matière ne se prête donc pas à des règles précises mais les enjeux méritent que l'on tienne bon en méditant ce passage de saint Matthieu: «Si donc ton œil droit est pour toi cause de chute, arra-

(41) MENSION-RIGAU, *op. cit.*, p. 83 (sur ce sujet, cf. aussi pp. 72-89 et 400). Des brèches dans la fermeté familiale peuvent survenir chez des proches par réapparition d'idéologie soixante-huitarde ou pour profiter de l'occasion de satisfaire quelque rancune soigneusement dissimulée jusque là. L'enfant est ainsi encouragé à persister, persuadé que les obstacles tomberont comme des dominos, l'un après l'autre.

Ces motifs ne sont pas nouveaux: «Celui qui élève son fils rend son ennemi jaloux» constate déjà *l'Ecclésiastique* qui ajoute, pour nous raffermir: «Au milieu de ses amis il en retirera de l'honneur» et, plus loin, à l'adresse de l'enfant resté ou revenu dans le devoir: «Son père meurt, il ne semble pas mort; car il laisse après lui un autre lui-même... un défenseur contre ses ennemis, quelqu'un qui témoignera de la gratitude à ses amis» (extraits, 30, 3-6).

(42) *Évangile selon saint Luc*, 15. Observons que si l'enfant prodigue est reçu avec joie selon la parabole, c'est après s'être détourné de ses errements, avoir manifesté son remords, présenté ses excuses et exprimé le ferme propos de suivre dorénavant le droit chemin. En outre, le père précise bien à son fils aîné, resté dans le devoir, qu'il demeure son seul héritier («Tout ce que j'ai est à toi»).

(43) GHELLINCK VAERNEWYCK, *op. cit.*



ERIC HAMOIR

che-le et jette-le loin de toi; mieux vaut pour toi qu'un seul de tes membres périsse que d'avoir le corps tout entier jeté dans la géhenne» (44). C'est «au prix de certaines exigences et d'une solidarité... (que), principalement au sein de la famille, ...les valeurs estimées dans la noblesse se cultivent et se transmettent» (45).

(44) *Evangile selon saint MATHIEU*, 5, 29.

(45) *Usages et coutumes...*, *op. cit.*, p. II, 1.